

** La pêche autrefois (devoir de Jean-Marie Napoletano) :

II - La pêche autrefois.

- à l'intérieur de la Calanque était tassée de posidonie, dans ces algues le matons on pouvait y voir : des Soups, des murets (muges), des saupes (saupes), poutres et rougets.

Sur les rochers il y avait des tapis de mentes et les fonds d'oursins.

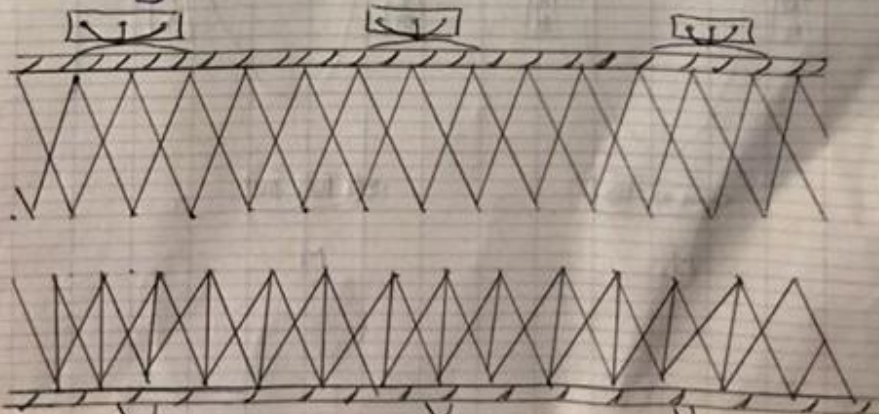
A l'île de L'Érevine (Nervigne) les Calanquais y pêchaient : des guêles, des congres et des calamars.

- à l'extérieur de la Calanque les gens partaient avec des barques d'environ 8m, pour pêcher le thon, qu'ils appelaient "La Seincle au Thon". La pêche au thon se faisait surtout à :

Marseille, L'estaque, Nîmes, Carry, Canet.

Un art pour pêcher le thon.

La Seincle au Thon est un parc tendu à la mer sans pôle ni piquets. Elle se fait en pleine eau avec des filets dressés à la manière de madraques.



Le filet Sinche est un filet à mailles plus
grandes que celle des Thonnières de peste.
Plaque maille composée d'un fil de charbon
3 parts, mesurée de 63 à 70 centimètres en carré

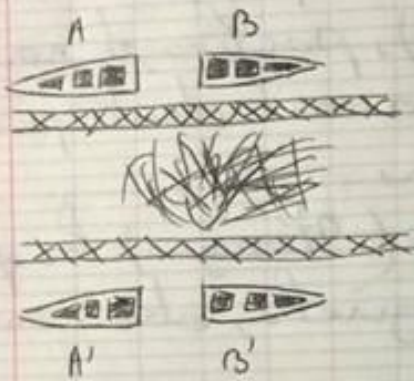
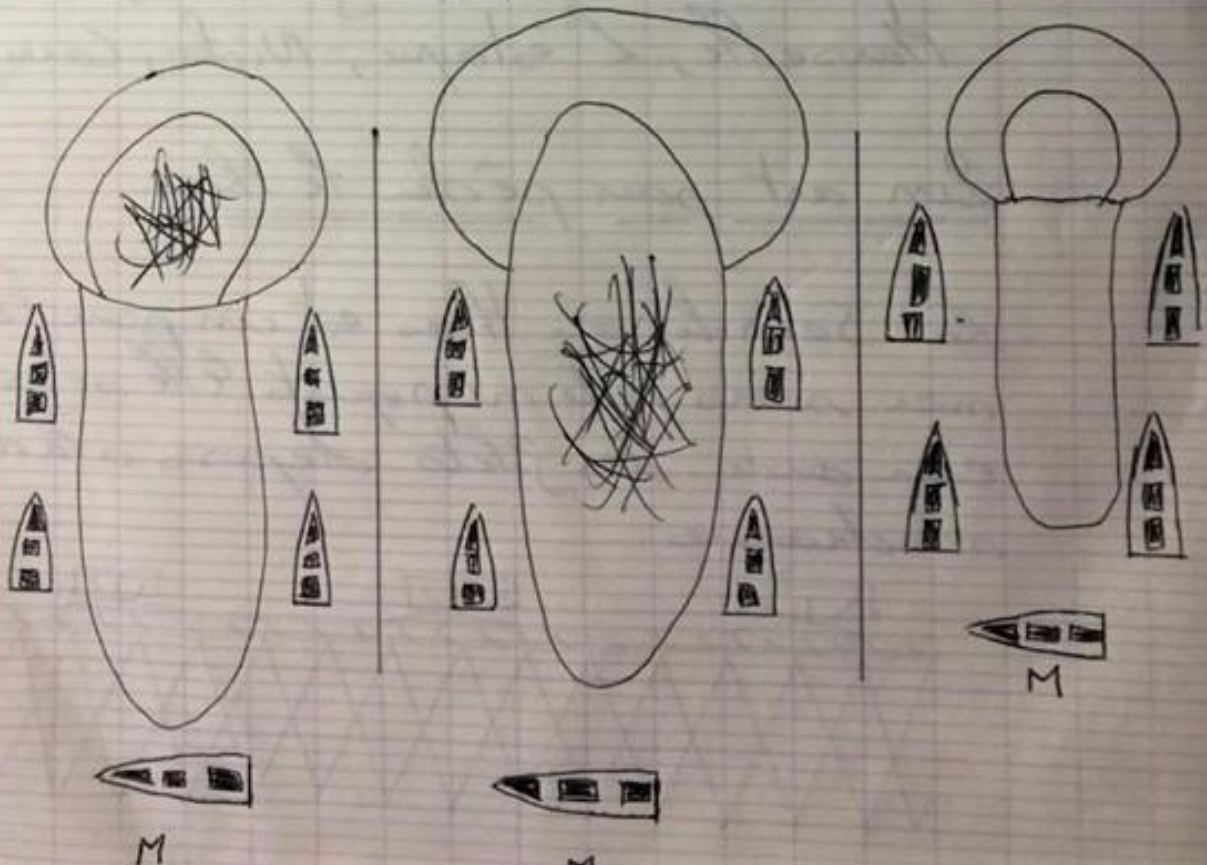


FIG 1



FIG 2



** Les bateaux de pêche :

Barquette marseillaise : https://fr.wikipedia.org/wiki/Barquette_marseillaise. Elle est souvent appelée à tort pointu (son cousin de Toulon). Il en reste une quinzaine dans les ports des calanques (dont deux à Niolon). Ce sont des artisans napolitains qui ont fait évoluer es embarcations marseillaises au 19^{ème} siècle. Au début du 20^{ème} siècle la voile latine a été remplacée par un moteur. Ces embarcations de longueur variant de 4 à 9 mètres portent à l'avant une pièce suggestive symbolisant la force et la virilité.



Barquette marseillaise : mais qui en est l'heureux propriétaire ?

Pointu : [https://fr.wikipedia.org/wiki/Pointu_\(embarcation\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Pointu_(embarcation))

« Le pointu est un bateau de pêche, la barque de Marseille où seul l'accent n'est pas pointu ! L'étrave de cette barque est prolongée par le capian, figure de proue sculptée qui symbolise la virilité à travers le phallus. Le pointu est effilé, mais ses formes sont suffisamment ventrues pour y remiser les poissons pêchés et les filets. Le capitaine est un patron, terme qui ne signifie pas seulement patron de pêche. Le terme pointu est apparu au début du 19^{ème} siècle dans le milieu des officiers de marine de Toulon, semble-t-il. »

Bette : [https://fr.wikipedia.org/wiki/Bette_\(bateau\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Bette_(bateau)). D'origine narbonnaise, la bette a un fond plat et est plus étirée que la barquette, ce qui lui permet de s'approcher très près de la côte, où il n'y a pas beaucoup de fond, pour pêcher à la fouine ou à la grappe pour les oursins. On peut encore en voir à la Madrague de Gignac.



Bette et pêcheurs dans le port de Niolon en 1965 (archives de Marc Bourrelly)



Enfants jouant dans une bette devant le glacis de Niolon (archives de Marc Bourrelly)

ble s'emparer du petit port, si calme il y a quelques instants; avertis par les buccins et les cornes de brume, les équipages arrivent en courant, on embarque, les panneaux claquent, on lance les moteurs. On est allé chercher Louis, qui avait quitté le quai quelques instants car, il faut bien le dire, depuis quelques jours tout le monde était sur le pied de guerre : la flottille grise avait été radoubée et repeinte. Les couples de bettes chargés de filets, un étrange cortège avait défilé dans l'Estaque, longue file de pêcheurs chargés d'un immense filet brun, que l'on avait embarqué à bord d'un chaland avec un soin extrême; c'est la saison des thons et on les attendait.

Déjà les premiers couples de bettes, montés par quatre hommes, quittent le port à la remorque de bateaux désignés à l'avance, les autres suivent, chargés de

monde. Les plus gros bateaux forment le gros de l'armada; le grand Louis dresse sa haute silhouette sur le bateau de tête. Louis Vagnali, patron-pêcheur, a été désigné par ses pairs pour être le patron de la *seinche*, honneur que lui ont valu sa science de la pêche et son autorité. Colosse débonnaire, fort en gueule, pas méchant pour un sou, volontiers moqueur, cet aimable compagnon se révèle à la mer un meneur d'hommes froid et lucide; dès que la flottille a quitté le port, il devient pour tous le patron. Car il est temps de le dire, la flottille que commande Louis est la seinche de l'Estaque : nous partons à la pêche aux thons.

A la sortie de la passe, la flottille en bon ordre avance rapidement, la calanque de l'Establon n'est pas très éloignée et sur le bleu intense de la mer, lisse et calme comme un miroir, la moujerado se voit de

loin, grand cercle d'écume sur lequel les oiseaux de mer mènent un train d'enfer. On s'approche; sur un geste de Louis, les premières bettes ayant allongé leur remorque commencent à filer à vive allure les quatre cents mètres de filet dont elles portent chacune la moitié. Les pannes de liège claquent sur l'eau. Louis les dirige de la voix et du geste, véritable chef d'orchestre; elles se regroupent dans un étrange ballet et forment autour de la moujerado un immense cercle qui l'entoure ou, plus exactement, la seinche. Les dernières bettes font leur jonction, le cercle est fermé, c'est du grand art ! Le grand Louis cache mal sa satisfaction mais un patron se doit d'être sérieux, n'est-ce pas ! Les mains en porte-voix, il crie : "Allez chercher le *corpou* !"

La chambre de mort

Deux bateaux font route vers le port, tandis que dans la seinche les thons tournent en rond, sans penser à passer entre les mailles pourtant énormes du filet, qui en compte 50, ce qui lui fait toucher le fond. Tout le monde exulte car le sondeur indique une très grande quantité de poissons. Louis calme son monde : "Douce-ment, vous autres, ils ne sont pas encore sur le quai". On fume une cigarette pour tromper l'attente; de temps à autre un thon "boule" dans le rond, excitant la convoitise des pêcheurs qui rongent leur frein. "Le *corpou* ! il est là !"

En effet, à la remorque du *Gaston Germaine* voici venir, majestueux, un des énigmatiques chalands, c'est lui qui transporte le *corpou*, le piège final, la *chambre de mort*. Il transporte aussi les ancres avec leurs *sartis*. Derrière lui, à la remorque de la *Paulette*, vient le deuxième chaland, qui lui est vide; son rôle devient évident : c'est le porte-poisson. Ces deux chalands, dans le langage de la seinche, sont appelés, assez improprement d'ailleurs, les *eyssaugues*, c'est-à-dire les senneurs.

Déjà, à bord de l'eyssaigue porte-filet on s'agite; magistralement manœuvré par le *Gaston Germaine*, le bateau vient se placer contre le rond, sous courant de celui-ci et ses gens, aidés par les équipages de deux bettes ayant quitté leur poste, s'emploient à marier le bord du *corpou* à la ralingue du *rond* puis coupent les lièges sur la longueur du mariage. Pendant ce temps d'autres bettes, ayant pris des ancres à son bord, les mouillent pour immobiliser le rond; l'eyssaigue, remorque en travers, file le *corpou*, filet qui comprend l'avant-*corpou* à larges mailles et le *corpou* lui-même à mailles serrées; c'est la chambre de mort.

A mes amis les pêcheurs de l'Estaque

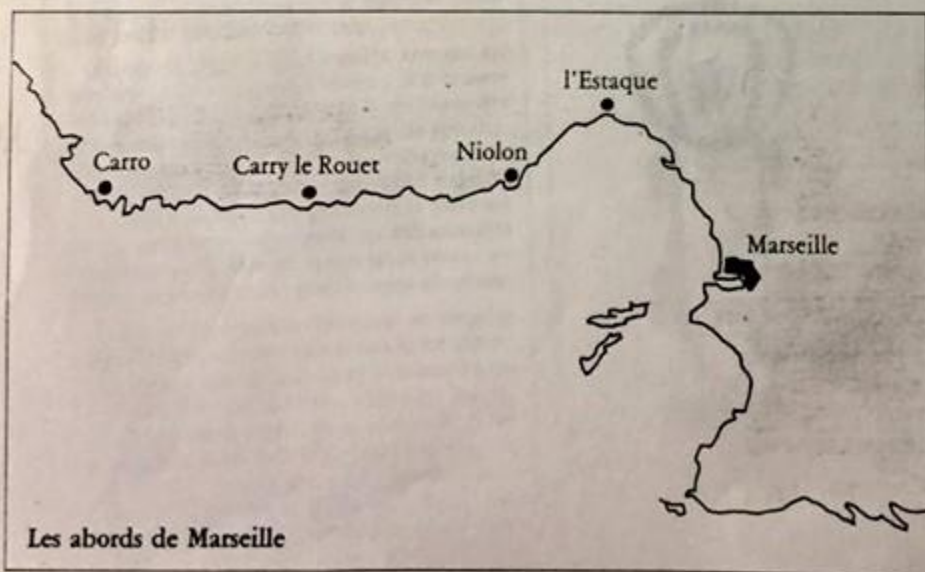
La seinche aux thons n'était pas de tradition à l'Estaque, port qui avait armé jusqu'à la fin du siècle dernier la madrague de Niolon et qui avait conservé quelques postes de thonaille, dont l'un, la *coua*, était situé à l'endroit même où s'amarrait la queue de la madrague.

En 1954 les pêcheurs de Carro, port renommé pour cette pêche, vinrent seincher devant l'Estaque et les pêcheurs du cru, embauchés par eux, participèrent à quelques belles prises. La leçon fut à ce point profitable que l'année suivante, une seinche montée de toutes pièces : eyssaugues, bettes, ancres, *sartis*, filets, *corpou* et même hangar à filets, se trouva fin prête pour la saison. Cette seinche sous la poigne de fer de grand Louis gagna sa place au soleil, devant même ses initiateurs.

Des coups de deux mille, trois mille

thons furent débarqués sur le quai du petit port, six mille thons furent même une fois seinchés, il fallut plusieurs jours pour en venir à bout, les pêcheurs les gardant la nuit prisonniers du *corpou* comme brebis au pacage. Le spectacle était grandiose et pour dur que soit le travail (il l'était !) les thons étaient attendus avec impatience car après l'hiver, souvent dur pour les pêcheurs, c'était une belle rentrée d'argent.

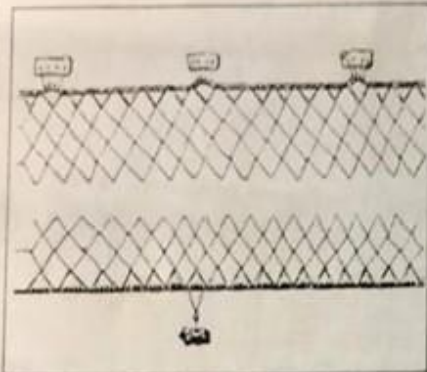
La seinche de l'Estaque était un modèle du genre : bien commandée, son matériel toujours impeccable, servi par des hommes courageux et rompus au travail de la mer, elle était devenue la gloire du port. La disparition des thons migrateurs marqua la fin d'une belle entreprise. Mais la preuve fut faite que les Estaqueens, à la mer, ne le cédaient à personne. Le pavillon de la seinche, qui flottait fièrement sur le hangar à filets, le proclama durant de longues années.



Un art pour piéger les thons

La seinche est un parc tendu à la mer, sans perches ni piquets. Elle se fait en pleine eau avec des filets disposés à la manière des madragues.

Il y a lieu de distinguer la seinche des thons de la seinche d'autres poissons tels que les loups.



Description du filet

Le filet-seinche est un filet à mailles plus grandes que celles des thonnières de poste. Chaque maille, composée d'un fil de chanvre à 3 bouts, mesure de 65 à 70 centimètres en carré. Les mailles ont toutes la même dimension. Cependant, celles de la rangée supérieure, fixées sur le brimé du liège, sont doublées. Il en est de même pour la dernière rangée de mailles fixées sur le brimé du plomb. La ralingue supérieure porte à chaque sixième maille un morceau de liège rectangulaire (il y a un kilogramme de liège par six brasses). La ralingue inférieure porte, au niveau de chaque maille, quatre bagues de plomb et, en outre, de distance en distance, un lest supplémentaire consistant en une pierre ou *baudé* de 3 kilogrammes. En général, on dispose une baudé au niveau de chaque huitième natte.

Les filets seinches sont réunis ensemble bout à bout par les matafians qui se trouvent à chaque maille latérale.

Plusieurs bateaux ou *barquets*, comme on les appelle à Carro, ayant chacun 200 brasses de seinches à bord, parcourent la mer dans des directions désignées par le patron de seinche, comme des chasseurs battent la campagne. Dès que le remous produit par les thons nageant à la surface indique aux guetteurs la présence d'une compagnie importante, les embarcations manœuvrent à force de rames pour cerner les thons en décrivant une grande ligne circulaire.

Dans ce but, quatre barquets se rangent deux à deux aux extrémités d'une ligne idéale, tandis que d'autres bateaux se tiennent à portée pour prêter leur concours, s'il en est besoin. Les deux bateaux d'un même côté A B, A' B' déploient chacun leurs filets seinches (fig. 1), les lient par les matafians, puis s'écartent pour se rapprocher A de A', B de B' (fig. 2). Ces nouveaux couples lient également leurs filets de sorte que l'ensemble des quatre filets forme

une enceinte ou *cinche* dans laquelle le poisson est cerné comme dans un parc. Les quatre embarcations se rangent alors aux extrémités de deux lignes perpendiculaires entre elles et s'ancrent.

Il importe que les poissons ainsi enfermés ne trouvent aucune issue pour s'échapper. C'est là surtout que l'habileté du capitaine de seinche se manifeste. Car, de la rapidité de ses ordres pour fermer promptement par de nouveaux filets les passages ouverts, dépend le succès de l'opération.

Lorsque le *rey* ou capitaine a fait *emperna*, c'est-à-dire qu'il a rendu l'enceinte bien close de toutes parts et que les murailles ont été affermies par des manœuvres qui répondent aux ancres et aux grappins des bateaux mouillés à cet effet, afin que la *cinche* ne puisse être dérangée ni par les courants, ni par les efforts faits par les thons pour se sauver, lorsqu'on a mis enfin, en dedans des filets-seinche et pour les protéger, une thonnière de poste lestée de plomb (il y a une bague par maille), il s'agit de seincher ou d'amener les thons cernés près du rivage, en un point où il soit facile de les harponner ou de les assommer.

Pour atteindre ce but, il convient d'abord d'immerger un immense corpus ou *corpou*.

Une fois mis en place, le *corpou* simule un vaste berceau de 100 brasses sur 40 de large, dont une des extrémités s'adapte sur la paroi de la seinche et l'autre s'amarré sur une *embarcation-mère* (M. fig. 3) jaugeant 40 tonneaux environ et ancrée non loin du rivage. Il constitue une sorte de canal perpendiculaire à la côte.

Les mailles du *corpou* d'abord volumineuses se rétrécissent à chaque dixième de brasse et finissent vers l'embarcation-mère par ne plus mesurer que trois centimètres en carré. Il y a 4 ou 5 kilogrammes de liège par 5 ou 6 brasses le long des ralingues. Afin que les parois du *corpou* ne se rapprochent pas, on les fixe de distance en distance au moyen d'un grappin qui tient à un barquet.

Pour que les thons puissent s'engager dans le *corpou*, on débarrasse de ses nattes la portion de la paroi de seinche contiguë au *corpou* et qui dès lors s'enfonce naturellement dans l'eau, ménageant ainsi une communication entre l'enceinte primitive et le *corpou* (fig. 4).

Afin que le thon pénétrant dans ce dernier, la division de bateaux de réserve forme une seconde enceinte en dedans de la première avec une thonnière de poste lestée, enceinte plus petite et ayant pour but de presser davantage les thons seinchés. Ceux-ci effarouchés par les

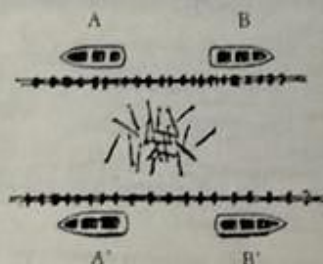


Fig. 1



Fig. 2

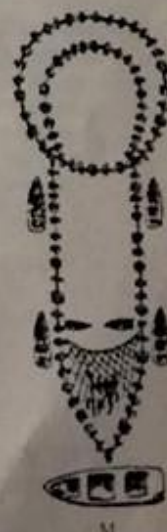


Fig. 3



Un document exceptionnel permettant de distinguer, grâce aux pannes de liège flottant en surface, l'importance de la seiche, qui forme ici un large cercle tenant prisonnière la *moujerado*. Les nombreux bateaux, *eyssaugues* et *bettes*, forment une flottille entretenue en permanence dans l'espoir de ces pêches miraculeuses, qui firent la gloire du port de l'Estaque !

mailles qui les pressent, se précipitent dans le corpou par l'issue ménagée. Dès qu'ils l'ont franchie, la pièce de filet immergée est relevée au moyen de lignes de retenue et remise en place (fig. 5).

On procède alors comme pour la lève du corpou des madragues. L'équipage d'un bateau saisit le fond du corpus par les mailles et le relève en avançant peu à peu, jusqu'à ce que les thons, réunis en masse dans un étroit espace, entre les mailles du corpou et les bateaux disposés en carré, soient à la portée des pêcheurs qui les harponnent, les assomment ou les saisissent à bras le corps.

Hommes et bateaux

Il y a 4 hommes par barquet. Chaque barquet est un bateau plat de 20 à 21 pans, sans voilure, bordant deux ou trois paires d'avirons. Quatre bateaux sont indispensables. En général il y en a davantage et quelquefois, si la

récolte est abondante, on dispose d'une trentaine de bettes pour lever le poisson.

A Carro, où cette pêche est surtout en faveur, il n'y a pas moins de 80 hommes affectés à cette récolte, sous la direction de deux patrons.

Valeur

Une seiche complète, avec ses filets-seiche, ses thonnières de poste, son corpou et les barquets, ne vaut pas moins de 15 000 francs.

La seiche de Carro, la plus importante des environs de Marseille, appartient à 40 actionnaires (1). Chaque action est de 400 francs environ. Il existe en outre, une seiche à Carry et une autre à Gignac. Ces deux dernières sont bien moins considérables.

Nature et quantité de la pêche

Cette pêche quelque peu éventuelle (car elle ne peut se pratiquer qu'avec le concours de plu-

sieurs circonstances : passage d'une compagnie à portée du rivage, beau temps, présence d'un patron de seiche, affluence de bateaux pour former l'enceinte) procure des résultats plus considérables qu'on ne pourrait le supposer a priori (2). C'est ainsi que le 13 septembre 1892, 626 thons pesant 11 024 kilogrammes, que le 14 septembre, 825 thons pesant 14 052 kilogrammes et que le 15 septembre, 389 thons pesant 7 164 kilogrammes ont été pris par la seiche de Carro. Ces exemples pourraient être multipliés à l'infini. D'une manière générale, on peut dire que ces filets capturent chaque année une moyenne de 35 à 40 000 kilogrammes de thons.

Les pêcheurs et les poissons de la Méditerranée. Paul Gourret, Marseille 1894.

(1) Les deux tiers de la récolte sont emportés à Marseilles, le tiers est expédié à Marignies. La moitié de la récolte revient aux actionnaires, l'autre moitié à l'équipage de la seiche.
(2) Elle a lieu en août et en septembre.



Ces documents d'amateur pris dans la fièvre du combat donnent une idée du caractère extraordinaire de cette pêche. Dans le bouillonnement de la *chambre de mort* les thons en folie tournoient, saisis à pleines mains par les hommes déchainés.

Le corpou en place, ses deux rangs de lièges bien alignés, l'eyssaigue est mouillée à trois ancrs, les plus gros bateaux se placent le long du filet, eux aussi mouillés sur de fortes ancrs, puis petit ballet : le porte-poissons vient prendre la place du porte-filet, qui vient se placer à l'entrée du corpou et mouille une ancre dans le rond. Tout est en place, les thons tournent toujours dans la seinche et il arrive qu'ils embouquent d'un coup l'entrée du corpou, ou alors, avec des filets et à l'aide du sondeur, on coupe et recoupe le rond.

Louis voit tout, dirige tout, il est partout, omniprésent, omnipotent : il est plus que jamais le patron précis, efficace, responsable. "Ça y est les gars, fermez". L'eyssaigue se met en travers, on tourne le bout de l'ancre au mâtériau et les hommes halent le filet à bord avec les *levées* prévues et amarrent la ralingue très soli-

dement au bordage du bateau. Ça y est, le piège est fermé. "Il y a des poissons, les enfants, il faudra faire plusieurs levées", dit Louis.

Les hommes se mettent à tirer sur le filet en laissant passer le mou sous l'eyssaigue, poussant les thons vers la chambre de mort. Le rectangle se réduit, les poissons commencent à s'affoler, leurs mouvements deviennent de plus en plus rapides. "Il faut en laisser passer", dit Louis, et on mollit le filet de manière à laisser un passage dans lequel les thons s'engouffrent vers ce qu'ils croient être la liberté et qui n'est qu'une nasse. "Ça suffit, on y va." Les hommes reprennent le filet, à grandes brassées ils le rentrent, poussant toujours et inexorablement les bêtes vers la sinistre chambre "à la mort !". Le corpou est fermé : c'est un carré bordé des plus gros bateaux solidement tenus en place par de forts mouillages.

Face à face

Le décor est en place pour le dernier acte de cette tragédie : les hommes et les poissons sont face à face, le corpou se réduit de plus en plus, les thons deviennent fous ! La place leur manque pour nager, ils s'écrasent, se blessent, la mer devient rouge, la folie des poissons semble s'emparer des hommes, une sorte de grondement, presque de gémissement, s'élève de leur groupe, le corpou se réduit encore, c'est un chaudron de sorcière ! Soudain, dans un hurlement, le premier thon croché par la queue bascule dans l'eyssaigue : "Allez-y les gars, ils sont à nous !" hurle le patron.

C'est le signal de la curée, le grondement devient clameur ! Les thons frémissants sont enlevés, projetés dans l'eyssaigue par les pêcheurs, les pêcheurs ? les pêcheurs de l'Estaque ? Dieu du ciel !

sont-ce là mes amis ? ces êtres féroces, déchaînés avec leurs yeux fous, leurs figures de guerriers au combat; où est Jean-not, toujours rieur ? Tonin le farceur, Marius si calme, si pondéré ? Où sont-ils mes amis rieurs et galéjeurs ? Ce n'est plus eux, c'est la guerre, c'est leur guerre. "Le poisson, il est là, il est à nous, qu'on le prenne, qu'on le tue ! en avant ! en avant ! à la mort ! à la mort !" et les poissons volent, crochés par la queue, par les ailes, à la gaffe.

Des imprudences sont commises : des hommes sortent à demi des bateaux au risque de tomber dans la bouillotte; la sinistre chambre de mort n'a jamais mieux mérité son nom, ce n'est plus de l'eau, c'est du sang ! "Tirez dessus, tirez ! tirez nom de Dieu !" Halé par des mains avides, le filet rentre et la trappe fatale se rétrécit jusqu'à n'être plus qu'un filet plat et vide. Quatre fois les eyssaugues s'écarteront, quatre fois encore les thons seront poussés vers la mort, quatre fois dans le sang et l'écume le même combat recommencera, jusqu'à la fin de la dernière levée, où les pêcheurs ramasseront dans l'eau sanglante du corpou le dernier thon déjà mort, le tout dernier thon de l'immense moujerado, comme on recueille après le combat celui qui n'est plus un ennemi, mais un naufragé.

Et voilà c'est fini, sur cette scène de carnage tombe un pesant silence, les oiseaux de mer que le vacarme avait chassés, reviennent et avec leurs cris je retrouve mes amis. Ils sont là, ils sont tous là, ce sont bien eux, avec leurs bonnes figures d'honnêtes hommes, leurs bonnes figures fatiguées, assis sur le bord de leurs bateaux, leurs grosses mains sanglantes pendantes entre leurs genoux. Ils en ont pour un bon moment avant de se rendre compte qu'ils ont gagné, que tout est fini, que l'eyssaugue est pleine à couler et que les longs fuseaux d'argent qui la chargent sont les adversaires de tout à l'heure, les vaincus dont la force et le courage autant que leur beauté méritent le respect. Un bon moment avant de se rendre compte que la partie est gagnée, avant de laisser éclater leur joie et d'allumer la première cigarette.

Comme il se doit, Louis est le premier à reprendre ses esprits : "Debout, les enfants, on a gagné mais il nous reste du travail à faire !" Eh oui, il en reste du travail à faire : embarquer le corpou en ordre, rentrer les ancres, lover les sarts, écoper les bettes, avant de rentrer les huit cents mètres de filets de chaque couple, et c'est dur ! Oh oui, il en reste du boulot, avant de pouvoir reprendre la route et rentrer au port.





Des centaines de thons débarqués sur le quai, les hommes de l'Estaque peuvent être fiers ! La flottille de la seinche est à quai : au premier plan une des deux *eyssauges* reconnaissable à son court mâtériau et, derrière, une bette dont on ne peut s'empêcher de remarquer la très gracieuse silhouette.

Deux mille thons

Retour triomphal, retour en vainqueurs. Pendant que le porte-filet et les bettes reprennent leur mouillage, le porte-poissons est accosté sous les yeux admiratifs de tous ceux qui sont restés à terre. Le déchargement commence aussitôt et bientôt le quai est recouvert de thons brillants sous le soleil, formes sublimes, magnifiques torpilles vivantes aux muscles d'acier, rois de la mer vaincus par la ruse des hommes. Quel pêcheur, pour endurci qu'il soit, n'éprouvera dans le fond de son cœur, un fugace pincement, dernier hommage aux vaincus ? Mais l'heure s'avance, on n'a pas le temps d'être sentimental ; ces poissons, on les a pris, eh bien maintenant il faut les rentrer : les portes de la "coopé" sont ouvertes.

Tenant de chaque main un thon, les pêcheurs, déjà fatigués de leur combat, montent le plan incliné, traversent la route laissant derrière eux une trainée sanglante ; les voitures s'arrêtent pour les laisser passer, aujourd'hui à l'Estaque les thoniers sont rois ! Entre deux haies d'admirateurs, ils traînent leurs somptueuses victimes,

hagards, titubants de fatigue, épuisés mais fiers : ils ont bien fait leur travail d'homme, et leur métier de pêcheur, qu'importe les reins meurtris, les mains écorchées, plus rien ne compte que de rentrer le poisson jusqu'au dernier, la jour-



Dernier effort de cette rude journée, les hommes remontent les thons deux par deux vers la "coopé".

née ne sera finie qu'à ce prix. Deux mille thons à vingt-cinq kilos pièce, cela fait du poids à remuer et quand le sang aura fini de couler dans le ruisseau, quand les portes de la "coopé" se seront fermées sur les vaincus, combien de vainqueurs s'endormiront le nez dans leur assiette en rêvant à la prochaine seinche ?

Les thons ont disparu, pourquoi ? Comment ? Chacun a son explication : lamparo détruisant les anchois ? Senneurs pélagiques dispersant les bancs de thon ? Nul ne le sait, mais ils ont disparu ! Tout au moins les bancs de thons migrateurs ont disparu, on n'a plus une seule moujerado, depuis des années. Comme à Carro, le port roi de la seinche, l'Estaque a désarmé sa flottille. On a vendu les bettes, les taretts ont eu raison des *eyssauges*. Ne reste des seinches que quelques photos et dans la mémoire des pêcheurs, avec la nostalgie de ces luttes épiques, l'image du grand Louis, debout sur le pont du corpou, les poings aux hanches, donnant le signal du massacre à ses innocents bourreaux.

Nous remercions particulièrement M. François Baudouin de Marennes qui a eu la gentillesse de nous communiquer certains des documents illustrant cet article.



Pêcheurs transportant un filet de seinche aux thons à l'Estaque (vers 1900 ?)

** La seinche aux loups :

Cette pêche, réalisée en bettes à rames uniquement, nécessitait au minimum une quinzaine d'hommes. Gérard Chevé, dans « De l'Estaque à Pounent » (pages 65 à 67), nous parle de la seinche aux loups à la crique des Anthénors, entre Méjean et La Redonne :

« La seinche (enclos) aux loups (bars) consistait à encercler contre la côte les compagnes des loups (rassemblement important à l'époque du frai, en décembre) avec un très long filet (le rond) dont la hauteur correspondait à la profondeur des eaux.

Pour ne pas effrayer le poisson, les pêcheurs utilisaient des bettes manœuvrées silencieusement à l'aviron. Cette pêche importante et extrêmement délicate nécessitait une quinzaine d'hommes au minimum.

Quand ces rassemblements étaient devenus suffisamment importants pour être seinchés, les pêcheurs, avec leurs bettes à rames, encerclaient rapidement de leurs filets la compagnie puis, lorsque le rond était bouclé et les poissons prisonniers, les loups étaient repoussés vers le fond de la calanque des Athénors par d'étroites coupes de filets successives.

Les pêcheurs manœuvraient le poisson en l'effrayant avec des chaines trainées dans l'eau et l'amenaient ainsi vers le fond de la crique où les attendait le corpou posé sur le fond (comme pour la madrague). Enfin, le poisson rassemblé sur le corpou, les pêcheurs entouraient ce dernier filet avec leurs bettes pour la soulager (pour le faire remonter) et ramener ainsi les poissons en surface. Cette masse vivante, brillante comme de l'argent, était rapidement déversée dans les embarcations.

Puis les bettes lourdement chargées étaient remorquées les unes derrière les autres, doucement jusqu'à La Redonne. L'arrivée des bateaux dans ce petit port était attendue par tous les Calanquais venus voir ces pêches miraculeuses.

Les poissons, encore vivants, étaient embarqués dans la camionnette de Florent le mareyeur qui les attendait pour les descendre rapidement jusqu'aux chambres froides à l'Estaque. Et si, par bonheur, les loups étaient seinchés avant la Noël, chose rare, l'essentiel de la pêche se faisant en janvier et février, c'était alors la garantie d'une vente au prix fort et pour les pêcheurs et leurs familles un petit boni pour passer les fêtes.

Dans les Athénors, j'ai vu Antonin Scotto, dit le Noir de l'Estaque, faire des seinches dépassant quatre tonnes de loups. Lors de sa plus belle seinche, réalisée près de Sausset, le Noir et son équipe ont capturé

environ quinze tonnes de ces splendides (et coûteux) poissons. Malgré ces prélèvements massifs, le loup restait abondant sur notre côte jusqu'aux dernières seinches qui ont eu lieu peu avant 1975.

Cette pêche extrêmement délicate pouvait être étalée sur deux jours ; aussi deux ou trois pêcheurs veillaient toute la nuit, souvent avec un fusil, pour protéger leur seinche de certains plongeurs ou autres pirates qui seraient venus avec une lampe pour harponner quelques poissons, au risque d'effrayer et de faire fuir l'ensemble de la compagnie. »

** La mugelière :

---- Extrait du livre « De l'Estaque à Pounent » de Gérard Chevé, 2003 (pages 101) : (à Frappaou)

« La mugelière est un filet que l'on posait à plat sur le fond, fermé de trois côtés jusqu'à la surface de façon à former un piège et ouvert du côté d'où devait venir le poisson. Ce filet était calé en des lieux où les muges (mulets) avaient l'habitude de se réunir en compagnie au moment du frai. Le travail se faisait essentiellement les jours de mistral lorsque les eaux sont très claires pour permettre de suivre le mouvement des poissons au fond de l'eau.

Pour voir encore plus nettement les muges, un pêcheur bien caché dans les rochers filait doucement de l'huile à la surface de l'eau. L'huile a un pouvoir lénifiant sur l'eau et augmente ainsi sa transparence. Ceci permettait aux pêcheurs de voir la compagne pénétrer à l'intérieur du piège et, lorsqu'elle était prisonnière, on donnait l'ordre de le lever.

Les pêcheurs, immobiles et silencieux jusqu'alors dans les bettes, tiraient rapidement le filet et c'était un grand bouillonnement d'écume blanche dans lequel des centaines de muges venaient mourir en surface.

Ce filet servait également, selon la saison, à la pêche aux loups, daurades et autres.

Tous les poissons ayant déserté le littoral, ce mode de pêche, comme beaucoup d'autres, a disparu. »

** Les thys (ou thys à bouillabaisse) :

---- Extrait du livre « De l'Estaque à Pounent » de Gérard Chevé, 2003 (pages 109) :

« Les thys sont des filets bas de 1,20 m de hauteur, entre-maillés, servant à capturer les poissons pour la soupe et la bouillabaisse : rascasses, roucaous, lasagnes, chambris, bœufs (rascasses blanches). A l'inverse des battudes qui se travaillent à la lune montante, les filets de fond pour la bouillabaisse pêchent mieux pendant le soum (nuit sans lune). Ce travail, très près du bord, ne pouvait se faire que les jours de beau temps. La moindre houle, rentrant pendant la nuit, aurait eu des effets catastrophiques sur ce fragile matériel. Et contrairement à ce que pensent certains pêcheurs amateurs, les professionnels ont parfaitement le droit de caler leurs filets le long de la côte, le soir à l'abordant (près du bord), la seule restriction du travail au filet se situant à l'intérieur des ports.

Lorsque nos thys étaient neufs, nous les calions le plus près possible des roches, sans toutefois les toucher pour ne pas abîmer trop rapidement notre coûteux matériel. Ce métier exige une parfaite connaissance des fonds et des courants que seule l'expérience peut donner aux professionnels.

Cependant, le rendement de nos filets augmentait nettement lorsque, une fois abîmés, nous les calions directement sur les roches. C'était là que nous prenions les chambris, les grosses rascasses de l'œuf (rascasses grises) et parfois quelques jolies langoustes ou homards. Nous utilisions le Brigitte, solide barquette qui nous servait près du bord de la côte. La saison de cette pêche commençait vers le mois de juin quand les eaux se réchauffent.

Après les longs froids de l'hiver, c'était pour moi un réel bonheur de relever ces filets, tout près du rivage, dans la douceur du petit matin. Nous les tirions à la main, sans le bruit du moteur, avec en résonance le ressac de la mer et le chant hésitant des premières cigales... »

** Les thys-clas :

Gérard Chevé, dans « De l'Estaque à Pounent » (pages 115-116), parle des thys-clas dans son chapitre sur Les Deux Frères (rochers dans la colline entre La Vesse et le Resquiadou) :

« A quelques encablures de la côte, les pêcheurs calaient les thys-clas sur des massifs de roches dont le secret des insignes se transmettait comme une richesse familiale de père en fils (et souvent sur le lit de mort !). Ces thys-clas sont des filets entre-maillés ressemblant au simple thys à bouillabaisse, mais composés de mailles et de brimes (cordages synthétiques) plus grossiers et donc plus résistants pour pouvoir travailler par grands fonds. Ils permettent la capture des poissons et crustacés vivant sur les roches profondes : langoustes, homards, chapons (scorpènes), baudroies (lottes) ou raies...

Avec ce genre de filet, lorsque j'étais pêcheur sur le Florence, les techniques modernes nous ont permis de travailler aux langoustes au large, à quelques milles au sud du phare de Planier.

Pour pratiquer cette pêche, nous calions notre matériel en suivant la bordure du plateau continental, là où les fonds plongent brusquement vers les abysses.

Nous calions nos filets à partir de 130 à 140 mètres de profondeur, jusqu'à 300 mètres et parfois plus. (.../...) C'était également la capture de poissons inconnus ou étranges : chimères monstrueuses, mérours gris, squales de toutes sortes, de toutes tailles y compris le grand requin blanc.

En 1976 nous avons remonté de 250 mètres de profondeur une lamie (grand requin blanc). Heureusement pour nous, ce monstre long de 8 mètres environ, était mort en arrivant à la surface.

(.../...) Malheureusement, les courants à cette grande profondeur et le relief très accidenté de ces fonds occasionnaient énormément de pertes et de dégâts dans notre matériel ; mais surtout, la reproduction très lente des crustacés rendait notre pêche de moins en moins rentable. Nous avons abandonné ce métier au bout de 4 ou 5 ans. »

** Autres méthodes de pêche au filet :

- la battude : filet mis à poste pour la nuit, en forme de point d'interrogation pour dérouter le poisson et le pousser à s'emmailler. Il est posé sur des fonds d'herbier pour la recherche des rougets, bogues, sars, saupes, séverans et oblades. La battude se compose d'une nappe simple et d'un trémil à sa base : filet avec 9 mailles au pan sur une hauteur de 200 mailles et de 200 brasses de long.

Battudes : <https://fr.wiktionary.org/wiki/battude>

- le trémil : filet à 3 nappes superposées de mailles différentes posé au fond pour capturer les rougets, rascasses et autres poissons...

Trémil : <https://www.lacotiniere.io/techniques-de-peche/le-tremail.html,9,3,0,0,93>

- l'entremaille : filet en coton adopté par l'ensemble des pêcheurs et adapté à la capture des rougets, seiches....

- la courantille : méthode de pêche très appréciée de nos aïeux. Le pêcheur veillait en permanence sur le matériel en toute sécurité. Ce type de filet que le pêcheur adaptait en ajoutant des flotteurs était un piège aux petits thons.

La courantille volante capture d'avril à novembre les poissons pélagiques qui remontent en surface la nuit. La calée de la courantille volante ne dure qu'une demi-heure, et seulement les nuits de lune nouvelle, c'est-à-dire de nuit bien noire. Elle se fait à 20 miles de la côte (à 5 heures de route) dans des zones où les ferries croisent, imposant aux équipages une veille sans faille.

- le battudon : filet ne comportant qu'une nappe simple, voir chapitre sur le Jonquier

- le jambin à fiélas, le girelier : voir chapitre sur le Jonquier

Compléments :

- « Dans les années 1940, on pêchait entre autres des mérours, des dentis, des sars, des corbés. A la fin des années 1960 il n'y avait plus ni mérours ni dentis. » (Gérard Chevé)

- Malheureusement le chalutage intensif a totalement ravagé les fonds.

- La pêche à la palangre se fait avec une ligne pourvue de nombreux hameçons espacés de quelques mètres.